Gières info
bulletin municipal d'informations de Gières n° 445
mars
avril
2023

Un nouveau marché mensuel le vendredi soir

RENAULT
La vie, avec passion

3 Agences RENAULT DACIA à votre service

DACIA

plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente Véhicules Neufs et Occasions
Mécanique et Carrosserie **toutes marques** - Agréé Assurances
Prêt de Véhicule Gratuit
Location RENAULT rent Véhicules Tourismes et Utilitaires

GIÈRES-ETS GARCIA **04 76 89 41 42** contact@renaultgieres.fr
LANCEY-AUTOSERVICES LANCEY **04 76 71 42 14** contact@renaultlancey.fr
VIF-AUTOSERVICES VIF **04 76 90 23 63** contact@renaultvif.fr

24h/7J : Dépannage sur place ou remorquage - 04 76 89 42 19

LA BELLE EPOQUE BISTROT

RESTAURANT - BAR
TERRASSE OMBRAGÉE DANS PARC

26 Grand'Rue / 8 rue Victor Hugo
38610 Gières
04 76 89 33 51

Ouvert du mercredi au samedi & les mardis et dimanches jusqu'à 14h30

SALON 21
COIFFURE
Masculin - Feminin

Avec ou sans RDV
du mardi au vendredi
9h - 19h
Samedi 8h - 17h

04 76 59 38 75
21 Grand'Rue - 38610 Gières

Carrosserie ROVIRA
Réparations toutes marques
Pare-brise
Toutes assurances
13, rue de la Libération
38610 GIERES
Tél. 04 76 89 33 80
carrosserie.rovira@wanadoo.fr

GIÈRES TAXI
Tous trajets - Toutes distances
(gare - aéroport - station) 24h/24 - 7j/7
Transport médical assis
(Centre de rééducation - CHU - etc.)
26, rue Lamartine
38420 Le Versoud
Tél. 04 76 15 32 58
e-mail : gieres.taxi@wanadoo.fr
Myriam et Eric ANCHLING
Port. 06 22 27 92 81

ROMAIN LACROIX PAYSAGE
Création & entretien des espaces verts
Maçonnerie • Terrasse • Clôtures
Débroussaillage • Déneigement
Réduction d'impôts 50% possible
4, rue du Comoé - Gières
Tél./Fax 09 52 84 79 97
Port. 06 63 69 09 78
E-mail : romain-lacroix@club-internet.fr
www.lacroixpaysages.com

Ecole et Collège privés Don Bosco
De la maternelle à la 3e
LV1 Anglais - LV2 Espagnol - Italien
Section Bilingue Anglais/Allemand de la 6e à la 3e
Classes de 6e à dominantes « 7e Art, Archéologie, Patrimoine, Montagne, Ludosciences »
et Classes de 4e à projet
« Ouverture sur l'Europe »
Catéchèse - Etudes dirigées
Demi-pension, garderie et étude jusqu'à 18h
Tél. 04 76 89 42 59
19, rue de la Plaine - 38610 GIERES
www.don-bosco-gieres.com

NETTOYAGE INDUSTRIEL
TÉL. 04 76 24 56 33
2, ALLÉE DES LILAS - 38610 GIÈRES
MAIL :CNET3@WANADOO.FR
C'NET SERVICES
• Nettoyage tous locaux
• Remise en état fin de chantiers
• Vitrerie (sociétés et particuliers)
• Débarrassage
C'NET *est une société de services avant tout. N'hésitez pas à nous solliciter. Nous sommes à votre écoute.*
Martine Morel - 06 01 53 40 44

Matériel industriel de balayage
MIB
Location de balayeuses-raboteuses
Boîte Postale N° 3 - Z.I. LE BRESSON
38660 LE TOUVET
04 76 08 42 42

Laurent MARON
Rénovation et Travaux Divers
Fenêtres pvc/alu/bois
Volets roulants
Carrelage
Placo
Plomberie
Electricité
Aménagement intérieur
13, rue Wilson
38610 GIÈRES
06 70 48 77 39

BENOIT BERTET
MUSIQUE
Vente et réparation d'instruments à vent, pianos et guitares
04 76 89 40 40
www.bertet-musique.com
Mardi au samedi 9h-12h / 14h-19h
1bis avenue Esclangon 38610 Gières

imprimerie des ECUREUILS
3, rue de Mayencin - Z.I.
38610 GIERES
Tél. 04 76 42 11 92
Fax 04 76 44 54 99
E-mail :
imp.ecureuils@wanadoo.fr

Vous recherchez une femme de ménage ?
... un jardinier ? ... un bon bricoleur ?
AGI
Association Intermédiaire du Grésivaudan
Contactez-nous au 04 76 77 76 77
Nous mettrons notre personnel à votre disposition.
A.G.I., c'est simple comme un coup de fil !
C'est efficace !
C'est économique et sûr !
agi@mairie-domene.fr

édito

« Jamais les finances des collectivités locales, et des communes en particulier, n'ont été à ce point mises "sous tutelle financière" de l'État »

Après avoir supprimé la taxe d'habitation, l'État vient de refuser d'indexer la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) sur l'inflation, estimée à 4,2 % en moyenne en 2023. Cela fait perdre plus d'un milliard d'euros aux collectivités alors que l'État lui, bénéficie de l'inflation, car elle fait progresser ses recettes.

La DGF est la principale dotation de l'État aux collectivités, et je rappelle qu'elle n'est pas un don mais bien un dû à ces collectivités, qui doivent mettre en œuvre les compétences que l'État leur transfère année après année. Depuis 2014, la commune aura ainsi perdu plus de 3 millions d'euros de recettes, confisqués au plus haut niveau.

Une autre inquiétude guette les collectivités ; l'annonce de Bercy de supprimer progressivement, à partir de 2023, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). *« Les baisses d'impôts de production pour les entreprises s'engageront dès 2023, comme le président de la République s'y est engagé »*, a déclaré récemment Bruno Le Maire, ministre de L'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Cette décision ne fait pas l'objet, au moment où j'écris ces lignes, d'une compensation financière et symbolise encore cette "tutellisation financière" par l'État. La CVAE avait généré l'an dernier 9,7 milliards d'euros de produit pour les collectivités, soit 11 % de leurs recettes fiscales. Sa suppression va définitivement couper le lien entre collectivités et entreprises — comme celle de la taxe d'habitation l'a fait avec les administrés — et elle risque de décourager les élus, qui n'auront plus d'intérêt à se battre pour le développement industriel de leurs territoires puisqu'il n'y aura plus de retour financier.

Il est urgent, comme nous le réclamons avec l'Association des Maires de France (AMF), de rebâtir un système de fiscalité locale stable pour l'avenir de nos communes, qui n'ont plus à leur disposition que la taxe foncière pour augmenter leurs recettes.

Et pourtant, les difficultés financières auxquelles nous sommes confrontées n'ont jamais été aussi graves : explosions des coûts de l'énergie — et les collectivités, hormis les plus petites, sont les seules à ne pas bénéficier du bouclier tarifaire ; inflation renchérissant fortement le "panier du maire" ; augmentation des coûts des matériaux et des services ; augmentation du point d'indice de la rémunération des fonctionnaires (même si elle est nécessaire) et des charges sociales afférentes, et parallèlement, baisse des dotations de l'État en volume !

Atteindre l'équilibre budgétaire (obligation dont l'État est dispensé, faut-il le rappeler), ressemble de plus en plus à la quadrature du cercle.

Toutes ces difficultés risquent de peser durablement sur l'investissement des communes, lesquelles génèrent 70 % de l'investissement public dans notre pays, ce qui pourrait mécaniquement induire un risque de récession économique, en dépit du "fonds vert" en faveur de la transition écologique dont la réalité budgétaire locale reste, à ce stade, très aléatoire.

Ces mauvaises nouvelles affectent bien sûr notre ville, qui a vu sa facture énergétique bondir de 198 % sur une année ! Ce sont plus de 300 000 € supplémentaires qu'il va falloir assumer sur le budget en cours de préparation.

Nous sommes à l'aube de décisions importantes pour l'avenir de la commune. Je vous invite à venir échanger avec vos élus lors d'une réunion publique, le mardi 21 mars, à 19h en mairie, au cours de laquelle tous les sujets et les projets seront abordés en toute transparence avec vous.

Pierre Verri
maire de Gières

sommaire

édito | 3

« Jamais les finances des collectivités locales n'ont été à ce point mises "sous tutelle financière" de l'État »

repères | 5

Une nouvelle dynamique pour Mobil'Idées

culture | 6

Le programme culturel du printemps

dossier | 9

Un nouveau marché le 1er vendredi du mois, pour renforcer l'attractivité du commerce local

jeunesse | 13

"Vivons ensemble avec nos différences" vous emmène en voyage !

métro | 14

ZFE : le bilan de la concertation volontaire

focus | 15

Le mois de janvier en images

asso's | 17

Les vœux de Bien Vivre à la Roseraie

numéros d'urgence

Police municipale : **04 76 89 69 19**
(renvoi sur portable)
Police nationale : **17**
Médiateurs : **07 88 63 82 29**
N° Verts de la Métro :
Voirie : **0 800 805 807**
Déchets ménagers : **0 800 500 027**

Sapeurs-pompiers : **18**
Samu : **15**
Urgence Gaz : **0 800 47 33 33**
Urgence Électricité : **0 972 675 038**
Appel d'urgence européen
(portable) : **112**

Sans abri : **115**
Enfance maltraitée : **119**
Enfants disparus : **116 000**
Stop Djihadisme : **0 800 00 56 96**
Centre anti-poison Lyon : **04 72 11 69 11**

Gières

Mairie de Gières
15, rue Victor-Hugo
38610 Gières
Tél. 04 76 89 36 36
Fax 04 76 89 69 11
www.ville-gieres.fr

Directeur de la publication **Pierre Verri** | Directeur-adjoint **Vincent Mercier**
Comité de rédaction **Vincent Mercier**, **Justine de Loubens**, **Mickaël Guiheneuf**, **Lola Malvoisin**
Rédaction, photos (sauf mention contraire) **Jean-Yves Colin**
Illustration de couverture Adobe Photo, design graphique et mise en page **Pierre-Jean Daganaud**
Régie publicitaire **Publi Z** | Distribution Mairie de Gières | Dépôt légal mars 2023
Imprimé par l'imprimerie des Écureuils à 4 200 exemplaires sur papier 100 % recyclé, sans chlore

repères

Service national

Les jeunes filles et garçons nés en janvier, février et mars 2007 doivent se présenter à l'accueil de la mairie jusqu'au 31 mars 2023, à seize ans révolus, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité, pour le recensement militaire. Ceux nés en avril, mai et juin 2007 devront le faire avant le 30 juin 2023.

Visites de quartier

Vos élus viennent à votre rencontre pour évoquer avec vous la vie dans votre quartier.

- Samedi 11 mars, de 10h à 12h, dans le secteur mairie et rue Jean-Jaurès (de l'avenue d'Uriage aux Ombrages en passant par la rue Victor-Hugo, les Arènes et les Martinets), au départ de la mairie.
- Samedi 13 mai, de 10h à 12h, au Japin et au Pied-de-Gières, au départ du kiosque du Japin

Éclairage public

Un test de gradation sur trois sites

Comme indiqué lors de l'élargissement de la période d'extinction de l'éclairage public à l'automne dernier, la commune va procéder à des tests de gradation d'intensité avant 23h sur les luminaires déjà équipés en LED rue du Chamandier, rue des Palettes et place de la République. Ce test va débuter en mars pour environ un mois et permettra de contrôler *in situ* les différents niveaux d'éclairage envisagés ; il ne remet pas en cause l'extinction entre 23h et 6h du matin.

Incivilité arboricole

À peine plantés, déjà volés !

Comme annoncé en début de mandat, la ville de Gières a fait du "plan canopée" l'une de ses priorités environnementales. Outre les plantations de haies par les élèves de CP et d'un verger au Japin, le service des espaces verts plante régulièrement de jeunes arbustes dans l'espace public. Hélas, des voleurs passent derrière eux pour les arracher ; sans doute voient-ils là un moyen d'agrémenter leurs propres jardins à bon compte ! Ces agissements récents et répétés (deux vols en janvier, deux autres début février) n'ont pas seulement un impact financier, ils sapent le travail des agents municipaux et les efforts de végétalisation de la ville. Si vous êtes témoins de ce genre de pratique, vous pouvez appeler la police municipale au **04 76 89 69 19**.

Permanences

- ***Agence locale de l'énergie et du climat*** (ALEC) : à l'Espace Info Energie de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 14 00 10.**
- ***Architecte-conseil CAUE*** : les mercredis matin 8 mars et 12 avril, au service technique, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 48 20**.
- ***Avocat-conseil*** : le dernier vendredi matin du mois, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36**.
- ***Collecte de vêtements La Remise/Métro*** : le 3ème mercredi des mois impairs, de 13h30 à 15h30, sur l'esplanade du 8-Mai-1945.
- ***Conciliateur de justice*** : à la maison communale de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 60 73 73**.
- ***Permanence administrative*** (mariage, Pacs, baptême civil) : le mercredi matin et le vendredi après-midi, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36.**

Frelon asiatique

C'est le moment de repérer les nids

Une nouvelle espèce invasive de frelon a été découverte en France il y a quelques années, dont un nid a été repéré à Gières cet hiver. Ce frelon d'origine asiatique *(vespa velutina nigrithorax)* s'est implanté et répandu depuis le Sud-Ouest et s'attaque aux insectes, en particulier aux abeilles, dont il décime parfois les colonies. Ce frelon n'est généralement pas agressif pour l'homme (il représente toutefois un risque pour les personnes allergiques au venin d'hyménoptère) et il est possible d'observer son nid à 4 ou 5 m de distance sans risque.

Les colonies de frelons asiatiques fonctionnent selon un cycle annuel ; ils sont fondés en février par une reine, puis se développent aux beaux jours, avant la dispersion des futures reines en novembre (il peut y en avoir jusqu'à 1 000, même si très peu passent l'hiver) ; le nid est ensuite abandonné et se dégrade naturellement. Il est donc important de repérer les nids primaires avant l'automne et la dispersion des fondatrices de nouveaux nids ; si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter le service technique, tél : **04 76 89 48 20.**

État-civil

Naissances

DÉCEMBRE 2022
Margot Roudet, le 13 ; Layna Bianay, le 20 ; Tennessy Di Leone Sentullo, le 22 ; Elif Gimel Raufast, le 24.

JANVIER 2023
Quentin Doussineau, le 20.

Mariages

DÉCEMBRE 2022
Julie Roux et Christian Belly, le 31.

Décès

DÉCEMBRE 2022
Aline Dechalons épouse Pétrier, le 10 ; Jacqueline Mangins épouse Clémens, le 12 ; Annie Riboulot veuve Mas, le 19 ; Adrienne De Marco épouse Patti, le 26 ; Marguerite Cialdella veuve Robert, le 27 ; Charles Pasin, le 31.

JANVIER 2023
Alain Biette, le 26.

FÉVRIER 2022
Francesco Di Marino, le 3.

Mobil'Idées

Une nouvelle dynamique pour 2023

Cette année 2023 ouvre de nouvelles perspectives pour la démarche Mobil'idées de promotion des mobilités actives à Gières. La Métro va mandater un bureau d'étude pour la réalisation d'une analyse sur les secteurs qui ont été précédemment identifiés. Les prochaines réunions du groupe de travail sont programmées mercredi 1er mars et lundi 24 avril, de 18h30 à 20h environ, en salle des mariages

Ils seront l'occasion de présenter l'approche de cette étude mobilités et de réfléchir ensemble à certains aménagements précis. Si vous voulez intégrer ce groupe de travail, ou si vous êtes simplement intéressés par la démarche, il vous suffit d'envoyer un mail à mobil-idees@gieres.fr.

www.ville-gieres.fr/participationcitoyenne

culture

04 76 89 69 12 - laussy@gieres.fr
facebook.com/SalleduLaussy

Cinéma

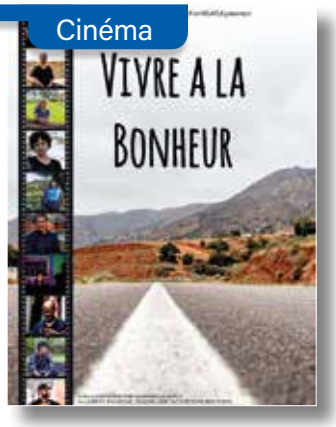

Vivre à la Bonheur

mardi 14 mars - 19h

Dans le cadre du festival « Vivons ensemble avec nos différences », projection suivie d'un débat

Documentaire français de Aurélien Henno, Jean-Raphaël Vinay, Marie Aussourd, Mathilde Henry, Noémie Mondon--Queyras, Rémi Jouet-Pastre, Thomas Bruas. Durée 55 minutes.

Les bonheurs... Quelles sont leurs définitions ? Comment y parvenir ? Est-ce nécessaire d'y accéder ? Notre documentaire *Vivre à la Bonheur* ne vous apportera pas d'unique réponse à ces questions mais plutôt exposera différentes visions du bonheur afin d'inciter le spectateur, vous, les personnes interviewées, nous-mêmes, à s'arrêter quelques minutes, quelques heures afin de réfléchir à sa propre vision du bonheur et à ce qu'il représente pour lui. Nous sommes partis en France et au Maroc à la rencontre de gens de tous horizons pour les écouter parler de bonheur. Leurs visions, leurs doutes, leurs astuces vous seront partagées dans ce documentaire.

Tarif cinéma : plein **7**€ | réduit **6**€ | abonné (chéquier ciné) **5**€ | - 14 ans **4**€

Stand-up magique

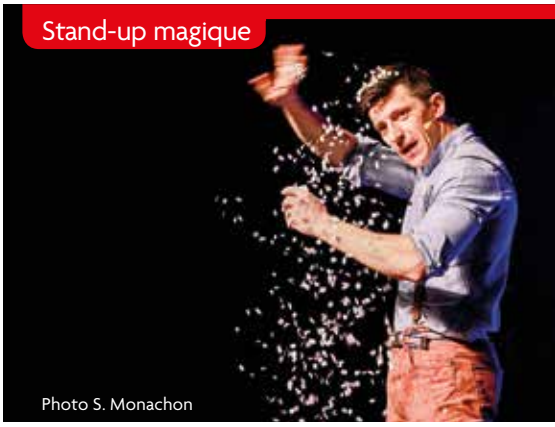

Photo S. Monachon

mardi 21 mars - 20h30

Un spectacle de type magie

de Julien Sonjon - Compagnie Les Troubadours du Chaos - Durée 1 h15, dès 10 ans

Julien Sonjon, un magicien de type énergie ! Êtes-vous prêts à embarquer avec Julien Sonjon pour un moment interactif et palpitant où vous donnerez vie à ses tours de magie ? Cet artiste aux talents multiples est un improvisateur-comédien-magicien des plus énergiques. Il vous mijote un grand nombre de surprises afin de mettre des étoiles plein les yeux, aussi bien des enfants que de leurs parents.
À la fois drôle, généreux, joyeux, époustouflant et incroyable, ce spectacle va vous transporter dans une aventure folle et inattendue.

Tarif : plein **18**€ | réduit **15**€ | prem'Laussy **14**€ | abonné **11**€

Création jeune public

Photo B. Keheyan

dimanche 2 avril - 11 h

Sous le Manteau

Duo de danse contemporaine - Compagnie Sur le Tas
Durée 30 minutes, dès 3 ans

Un manteau pour deux danseuses... Deux danseuses dans un manteau...
Y'a pas un truc qui cloche ?! Un manteau pour s'enrouler, se rapprocher, se cacher, se chamailler et même se métamorphoser. Comment faire sa place à deux dans un manteau ? Parfois l'autre est un appui, d'autres fois une entrave. De ce jeu à deux émerge un univers burlesque et onirique, entre danse et théâtre. Ce duo parle de la complicité d'une rencontre mais aussi de la complexité d'une relation : le partage, la confiance, la différence, la rivalité... une infinité de possibles entre coopération et opposition. De cette relation vont naître plusieurs tableaux dans lesquels se mêlent drôles de personnages et images poétiques !
Tarif unique : **10**€ - **Jauge limitée**

Samedi 1er avril à 10h30 au Laussy

■ Atelier gratuit de sensibilisation parents-enfants (relation à l'autre, découverte de l'objet...) pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés d'un adulte. Durée : 1h, avec le duo d'artistes, places limitées : **inscription obligatoire auprès du service culturel (04 76 89 69 12)**

mardi 21 avril - 20h30 ***Les demoiselles du pont***

de Aurélie Preux et Claude Romanet.
Compagnie La Rose Bleue / Compagnie Attrape-Lune - Durée 1 h25, dès 14 ans

Un huis clos aux frontières du fantastique...
Quatre sœurs sont isolées dans une maison de montagne. Que s'est-il passé lors de cette journée d'été qui marquera un tournant dans leur vie ? Pourtant tout avait commencé comme chaque jour par le jeu... Dans un juste équilibre entre thriller, comédie et fantastique, cette pièce nous interroge sur la complexité de l'être humain, les secrets de famille mais aussi sur la difficulté de se définir en tant que femme dans une société où la frontière entre libre arbitre et déterminisme est difficile à tracer à cause des croyances imposées par l'entourage familial.

Tarif : plein **18**€ | réduit **15**€ | prem'Laussy **14**€ | abonné **11**€

Photo. O. Blaisa

BIBLIOTHÈQUE 04 76 89 37 28 - bm-gieres.fr

Cercle de lecture
Mercredi 1er mars et mercredi 12 avril, à 18h, ouvert à toutes et tous.

Don des anciennes revues
Du samedi 3 au samedi 11 mars, pendant les horaires d'ouverture.

Histoires des P'tits Bouts
Samedi 4 mars de 9h30 à 10h — En voiture Simone ! On part en voyage avec les P'tits Bouts.
Samedi 8 avril de 9h30 à 10h — Des histoires d'abeilles (promis, on ne pique pas !)
A partir de 3 ans, sur réservation

Distribution de pochettes surprise "Journée de la femme"
Jusqu'au jeudi 9 mars — Venez découvrir des livres qui parlent des femmes qui se sont battues pour leurs droits

Club lecture ados 10-15 ans
Vendredi 7 et 28 mars, vendredi 7 et 28 avril, de 17h à 18h — Jeux, discussion, échange de lectures... Viens partager tes idées avec nous !

Rencontre avec l'écrivaine Isabelle de Courtivron
Jeudi 9 mars à 19h — L'autrice, dans son livre **Une fille indocile**, *raconte son émancipation dans l'Amérique féministe des sixties.*

Comptines parent-bébé
Samedi 29 avril à 9h30 — Un moment de partage parent-bébé autour des comptines. Dès 1 an, durée 30 min, réservation conseillée.

quid? réponse 444

LE GAGNANT Claude G.

La rue du Bac, en réalité "chemin" du Bac, est ainsi nommé parce que son débouché sur la rue des Glairons, réservé aux cycles et piétons, correspond peu ou prou au quai d'un ancien bac sur l'Isère entre Gières et le lieu-dit La Taillat à Meylan. Aux 18ème et 19ème siècles, il permettait aux enfants de cette dernière commune, alors bien moins peuplée, d'être scolarisés à Gières. Cette barge à fond plat, solidaire d'un câble reliant les deux rives, était la curiosité locale de l'époque, et plusieurs cartes postales anciennes lui ont été consacrées. Elle était encore en service à la fin de la 1ère Guerre Mondiale, et son ancre, retrouvée il y a une vingtaine d'années lors d'un curage du lit de la rivière, est exposée au bord de la digue.

quid ? 445

Trouvez l'origine du nom de cette rue !
(Répondez du 1er au 15 mars 2023 à quid@gieres.fr)

À gagner, une invitation pour deux personnes aux spectacles organisés par le service culturel au Laussy sur la saison 2022-2023 (hors co-réalisation : "*Antigone*") .
Un tirage au sort départagera les gagnants.

Brèves...

Le CCAS modifie ses horaires d'accueil

Suite à une réorganisation de services, le CCAS et le service scolaire/périscolaire ont modifié leurs horaires d'accueil du public ; ils sont désormais ouverts les lundis et vendredis de 13h30 à 17h et les mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h. N'hésitez pas à téléphoner au préalable au **04 76 89 69 04** pour vous assurer de la présence du(des) agent(s) concerné(s).

Des ateliers pour créer du lien social...

Ses premiers ateliers gratuit ayant obtenu le succès escompté, Sylvie Giroud-Piffoz en a programmé d'autres, sur la même thématique environnementale, le jeudi 9 mars, de 14h à 16h à l'espace Marie-Reynoard (fabrication de produits ménagers), le mardi 21 mars, de 10h à 12h à l'espace Olympe-de-Gouges (fabrication de produits cosmétiques) et le mardi 25 avril, de 10h à 12h à l'espace Olympe-de-Gouges (cuisine anti-gaspi). Renseignements et inscriptions au **04 76 89 69 04**, places limitées à 10 personnes par atelier.

... et pour aider les aidants

- 13 ateliers animés par un coach pour permettre aux aidants d'identifier leurs limites, leurs ressources, leurs besoins... tous les vendredis, à 14h30 salle du platane, à compter du 28 avril.
- d'autres rendez-vous pour prendre soin de soi, en proposant aux aidants un moment de répit avec des outils pour se ressourcer et un massage assis, un mardi après-midi par mois durant 2h, à compter du 28 mars, à l'espace Olympe-de-Gouges.

(Ces deux ateliers sont soutenus par la conférence des financeurs du Conseil Départemental, renseignements et inscriptions obligatoires au **04 76 89 30 30***).*

- et une formation de 3 modules, dédiée aux aidants qui accompagnent leurs proches atteints de la maladie de Parkinson (renseignement et inscription obligatoire au **04 76 40 05 58**).

Vous avez plus de 70 ans ? Inscrivez-vous au repas printanier

Le maire, le conseil municipal et les élus du CCAS convient les Giérois de 70 ans et plus à un repas printanier le samedi 13 mai, à partir de 12h au Laussy. L'inscription se fait par coupon à télécharger sur www.ville-gieres.fr ou à retirer (et à remettre) à l'accueil de la mairie ou à la résidence autonomie Roger-Meffreys entre le lundi 27 mars et le vendredi 21 avril.

Petite enfance : préinscription dans les structures avant fin mars

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre tout-petit à partir de septembre 2023 ? Préinscrivez-le avant fin mars à l'espace info petite enfance, la commission d'attribution se déroulera le 18 avril ; espaceinfope@gieres.fr ou **04 76 89 69 04**.

Permanences

- ***ACTIOM*** (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), le dernier mardi matin du mois, sur rendez-vous à prendre au ***04 76 89 69 04***.
- ***Aide administrative et démarches en ligne*** : sur rendez-vous à prendre au ***04 76 89 69 04***.
- ***AgirEmploi*** : le mardi matin, à l'espace Marie-Reynoard, sur rendez-vous à prendre au ***04 76 24 02 45***.
- ***Café des aidants*** : un mardi par mois, de 14h à 15h30, salle du Platane, se référer à l'agenda.
- ***CLCV*** (Consommation, logement et cadre de vie) : le 2ème mercredi du mois, de 16h30 à 17h30, à l'espace Marie-Reynoard.
- ***LAEP*** (Lieu d'accueil parents-enfants) : le mardi de 8h45 à 11h15, à la Maison de la petite enfance.
- ***Mission locale*** : le mardi après-midi hors vacances scolaires, en mairie, sur rendez-vous à prendre au ***04 76 51 00 49***.
- ***Puéricultrice PMI*** : à la Maison de la petite enfance, le mardi de 14h à 16h.

Restaurants scolaires

Une nouvelle tarification, plus sociale et solidaire, depuis février

Dans le cadre de sa stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'État subventionne depuis 2019 certaines communes rurales pour permettre aux plus bas revenus de pouvoir faire manger leurs enfants au restaurant scolaire pour 1 € par repas. Ce dispositif ayant été récemment élargi, la ville de Gières y est désormais éligible et a signé en décembre 2022 avec l'État une convention permettant de proposer des repas à 1 € pour les familles ayant un quotient familial (QF) inférieur à 1 000. La municipalité en a profité pour réviser l'ensemble de la grille tarifaire afin de proposer un tarif plus progressif en fonction des revenus familiaux.

Le nouveau barème de tarification des restaurants scolaires, applicable à compter du 1er février (facture expédiée début mars), va dans le sens de cette justice sociale, puisqu'il se traduit par une réduction du prix du repas pour près de deux tiers des familles giéroises, celles dont le QF est inférieur ou égal à 1 450 ; les autres subissent certes une augmentation de tarif, mais qui devrait rester inférieure à l'inflation subie par la commune pour le coût total d'un repas (comprenant le repas en lui-même mais aussi les frais de personnel de cuisine et d'encadrement, le chauffage et l'entretien des locaux...).

Cette tarification est applicable pour trois ans, durée correspondant à celle de la convention signée avec l'État, dont la ville n'a pas, à l'heure actuelle, la garantie qu'elle sera prolongée au-delà.

Mission Locale

La mairie accueille désormais les permanences

La Mission Locale Sud Isère, qui propose aux demandeurs d'emploi de 16-25 ans accueil, écoute et suivi personnalisé, aide à l'orientation et aux choix professionnels, accompagnement dans les projets de formation et soutien à la recherche d'emploi, tient désormais ses permanences à la mairie de Gières.

Une conseillère en insertion sociale et professionnelle vous accueille tous les mardis de 13h30 à 17h, hors vacances scolaires, sur rendez-vous à prendre au **04 76 51 00 49**.

Les “Vendredis Artisans et Gourmands” s’installent dans la durée

Le dynamisme du commerce local ne faiblit pas à Gières, comme en témoigne la tenue tous les premiers vendredis de chaque mois, à partir du mois d’avril, d’un nouveau rendez-vous en fin d’après-midi, dans la continuité des “Vendredis Artisans et Gourmands” proposés en décembre 2021 et 2022.

Élue en charge de la compétence économique, Isabelle Béréziat nous détaille la genèse de ce nouveau marché mensuel du vendredi soir.

3 questions à Isabelle Béréziat

maire-adjointe à l’économie et aux finances.

1 Comment est née cette idée d’un marché mensuel le vendredi soir ?

2 Ne craignez-vous pas que les “Vendredis Artisans et Gourmands” fassent de l’ombre au marché du mercredi ?

3 Comment ce nouveau rendez-vous va-t-il s’insérer dans le tissu commercial existant ?

Rendez-vous mensuel le vendredi soir

Ce sera à partir du 7 avril

Après deux ans de travaux d'aménagement du cœur de ville, le marché hebdomadaire a, depuis le printemps 2022, repris ses quartiers sur la place de la République ; cette relocalisation a été décidée en concertation avec les commerçants participants afin qu'ils puissent être mieux placés pour faire vivre leurs activités. Il ne sera plus le seul marché de Gières, puisque l'équipe municipale a décidé de lancer, à compter du 7 avril au même endroit, un second marché sur un créneau horaire différent (de 16h à 19h).

Les deux années difficiles de la crise sanitaire auront permis de mieux réfléchir à son concept. Une réflexion a été engagée entre la ville et des commerçants non-sédentaires, avant qu'un "galop d'essai" ne leur soit proposé en décembre 2021 puis 2022 sous la forme des "Vendredis Artisans et Gourmands"

Organisé le 1er vendredi de chaque mois, excepté en août et en janvier, ce marché continuera de prendre une coloration festive au mois de décembre avec deux éditions. La municipalité envisage de faire de ces "Vendredis artisans et Gourmands" de décembre une des composantes d'un programme d'animations de Noël sur la place de la République, élaboré conjointement avec les associations et les commerçants.

Pour le reste, les Giérois ne devraient pas trop être dépaysés puisque ce nouveau rendez-vous accueillera sensiblement les mêmes étals qu'en décembre dernier, avec des producteurs d'huile ou de noix (et produits dérivés), d'articles d'épicerie fine, de bière artisanale, de création de fleurs... l'accent étant mis sur l'écoresponsabilité des exposants (produits bio ou local, zéro déchets...).

Le premier de ces marchés se tiendra le vendredi 7 avril prochain.

Nouveaux commerçants

Cordonnerie M'ilan

Dans la famille, on est cordonnier de père en fils ; Jonathan a débuté le métier avec son père dans une galerie commerciale, avant de reprendre l'affaire à son compte et d'agrémenter son commerce d'une spécialité connexe, la reproduction de clés de voiture. Au fil du temps, il ouvre d'autres cordonneries à Grenoble-Valmy, puis à Voiron. *« En 2018, j'ai voulu donner une autre orientation à ma vie professionnelle, j'ai tout revendu et je suis redevenu salarié dans une autre galerie marchande, à Comboire, puis j'ai acheté un petit utilitaire pour faire de la reproduction de clés à domicile »*, déroule-t-il.

Giérois depuis 3 ans, l'idée de se re-sédentariser lui vient en passant devant l'ancienne boutique Ambiance & Cadeaux, qu'il trouve remarquablement bien située ; *« après une rapide étude de marché, je me suis aperçu qu'il n'y a aucune enseigne similaire entre St-Martin-d'Hères et Pontcharra et je me suis lancé, avec ma compagne Thanh, en novembre dernier »*. Sur place, une grande part de l'espace est bien sûr consacrée à l'atelier, avec tous les machines nécessaires à la réparation des chaussures, à la fabrication de plaques d'immatriculation et de tampons, et bien sûr à la reproduction de clés. Il dispose des outils numériques pour "déboguer" les problèmes d'accès et de démarrage des voitures les plus récentes ; *« paradoxalement, je peux dépanner un usager qui a perdu toutes ses clés ou sa carte main-libre, mais il faut un exemplaire pour la génération précédente »*. A noter qu'il peut toujours intervenir à domicile, pour des problèmes clés de voiture uniquement ; *« je ne suis pas serrurier, chacun sa spécialité »*.

Cordonnerie M'ilan, 22 place de la République, www.cordonnerie-milan.fr, 09 82 36 09 36, 06 61 07 34 59,

Garage moto BC Racer

Généralement, la passion de la moto se cultive dès l'enfance ; c'est bien sûr le cas de Benjamin *(à droite)*, qui montre volontiers à ses clients une vieille photo accrochée dans son bureau, où on le voit bricoler dans le garage familial ; *« je pratique la moto depuis mon plus jeune âge, et j'utilise au quotidien un 600 Fazer, et le week-end un R1 »*, avoue-il sans détour, les connaisseurs apprécieront. En toute logique, sa formation se fait dans la mécanique, sur un domaine toutefois un peu différent, celui des engins de travaux publics, *« mais c'est la même chose, c'est juste un peu plus lourd ! »*. Accessoirement, c'est aussi le projet d'Evan Torres *(à gauche)*, fils et petit-fils d'une famille de maraîchers bien connue à Gières, en stage chez Benjamin au moment de notre passage.

Après avoir été responsable d'un parc de poids-lourds, Benjamin touche du doigt sa passion avec un job de mécanicien dans une concession Yamaha à St-Martin-d'Hères. Mais pour ce touche-à-tout, ce n'est pas assez varié, il lui faut de la moto japonaise comme de l'italienne, de l'ancienne comme de la moderne. Alors, le soir en sortant du boulot, sur la route de son domicile à Uriage, Benjamin cherche un local, et trouve bientôt ce qu'il lui faut au Pied-de-Gières, *« un atelier adapté en loyer comme en surface pour un début d'activité, dans un secteur idéal proche de l'agglomération, sans concurrence entre St-Martin-d'Hères et Domène. Et dans une petite ville agréable qui plus est ! »*. Depuis l'ouverture de l'atelier en octobre 2021, les clients viennent de Savoie comme de la cluse de Voreppe ; dans ce secteur d'activité, le bouche-à-oreille compte plus que la proximité.

Garage BC Racer, 60 rue de la Libération, 06 07 50 88 45, bcracer@yahoo.com

La Métro aux côtés des commerçants

La Métro, au titre de la gouvernance économique du territoire, investit dans les zones économiques, soutient l'emploi et l'insertion et est associée aux grands projets liés à l'innovation et à la recherche. Mais elle accompagne aussi les commerçants, sédentaires et non-sédentaires, dans leur quotidien, en matière :

- *de lancement, reprise ou développement d'activité (recherche et implantation d'un local...),*
- *d'ouverture et d'aménagement d'un point de vente (travaux, accessibilité...),*
- *d'autorisations d'ouvertures spécifiques et d'occupation du domaine public (redevances, stationnement...),*
- *de gestion des déchets (collectes, déchetteries professionnelles, réduction à la source...),*
- *d'aides à la mobilité (ZFE et Fond Air véhicules...).*

Vous êtes artisan ou commerçant ? Votre référent à Gières :

veronique.bouin@grenoblealpesmetropole.fr

3 réponses d'Isabelle Béréziat

1 Comment est née cette idée d'un marché mensuel le vendredi soir ?

Cette initiative résulte d'une réflexion lancée au début du mandat, et elle tient à un constat simple : tous les Giérois n'ont pas la possibilité de venir au marché du mercredi matin, principalement pour des raisons professionnelles, et ils nous l'ont fait savoir pendant la campagne électorale. Par sa centralité et son réaménagement récent, la place de la République est un lieu idéal pour accueillir le public et faire vivre notre coeur de ville. Ces deux dernières années, nous avons organisé les "Vendredis Artisans et Gourmands" après avoir pris contact avec des artisans et producteurs demandeurs et motivés pour tester le concept. La dynamique a été bonne et nous avons une demande pour pérenniser cet événement. Pour son lancement, nous avons souhaité proposer les emplacements aux artisans et commerçants qui étaient présents lors des premières éditions et ils ont répondu présents. Nous espérons désormais attirer de nouveaux producteurs locaux de produits maraîchers ou de créations artisanales.

2 Ne craignez-vous pas que les "Vendredis Artisans et Gourmands" fassent de l'ombre au marché du mercredi ?

Le concept est différent, il met l'accent sur le local, les circuits courts, l'artisanat. La clientèle du mercredi sera la bienvenue pour découvrir de nouveaux produits le vendredi. Le marché du mercredi, créé par Paulette et Robert Dumont en 1979 et qui fêtera ses 45 ans en 2024, est solidement implanté, il fait partie du paysage au-delà des limites de la commune et en complémentarité avec les commerces de proximité. La nouvelle place de la République lui a redonné une nouvelle vie, avec une surface doublée, spacieuse, agréable... Les bancs sont très appréciés, en attendant que les arbres viennent apporter de la fraîcheur et de l'ombre en été..

3 Comment ce nouveau rendez-vous va-t-il s'insérer dans le tissu commercial existant ?

Nous souhaitons associer l'Union des Commerçants de Gières à toute nouvelle action que la commune mettra en œuvre, mais afin d'y parvenir, il nous paraît souhaitable qu'elle se restructure avec un nouveau bureau dynamique et constructif, qui soit à même de nous présenter des idées d'animations, qu'elles soient liées ou non à ce nouveau marché. Nous avons la chance d'habiter dans une ville où il fait bon vivre et travailler, puisqu'une étude réalisée il y a quelques années comptabilisait près de 3 000 emplois à Gières ! Le commerce y est en progression, son rayonnement et son attractivité ne sont plus à démontrer ; on le perçoit dans l'origine de la clientèle, pour moitié non-giéroise, et dans les recherches de locaux commerciaux dont nous sommes régulièrement saisis. Si quelques pas-de-portes restent disponibles Grand'rue et place de la République, l'intérêt de candidats pour une implantation à Gières ne se dément pas ; il est aussi lié à la desserte de la place par le bus — avec un arrêt qui permet aux usagers de faire leurs courses avant de reprendre leur chemin — et au stationnement de courte durée — zones bleues et places minutes — que nous avons mis en place dans le cœur de ville. Ensemble, continuons de planter des idées et de récolter de grands projets.

expression

Majorité municipale

Pourquoi devons-nous continuer à construire et rénover des logements à Gières ?

Beaucoup de citoyens nous posent cette question et nos réponses restent invariables : il s'agit de répondre à l'attractivité économique de la métropole où le taux de chômage n'a jamais été aussi bas en offrant des résidences accessibles au plus grand nombre, et d'accueillir une partie des 17 000 demandeurs de logements dans le parc locatif social, là où Gières n'est pas en conformité avec la loi qui impose 25% de logements sociaux dans notre parc.

Il s'agit également d'être conforme au Programme Local de l'Habitat (PLH) voté avec la métropole.

C'est aussi une question d'attractivité et de maintien des services publics, de nos associations, de nos commerces, de nos écoles, en somme tout ce qui rend la vie agréable dans notre commune, l'une des plus prisées de notre agglomération.

C'est enfin cette qualité de parcours résidentiel et de services que nous souhaitons maintenir avec notre résidence pour personnes âgées, la maison de santé du centre-ville et demain, enfin, un Ehpad.

Ce projet d'Ehpad qui date de 2018, à quelques mètres de la gare de Gières, a bien failli ne pas se réaliser et aurait même pu nous couter notre élection en 2020 !

On se rappelle l'acharnement de certains, pour ne pas dire les intérêts mercantiles de quelques-uns qui essayaient encore de négocier des avantages financiers à quelques jours du rejet de leur dernier recours devant le Conseil d'État !

Et notre future opposition n'était pas en reste en apparaissant à l'époque en première ligne des opposants à ce projet ; il est vrai qu'en matière d'aménagements il est toujours plus facile de critiquer que de proposer...

Nous le voyons, et ce n'est pas une mince contradiction, l'acte de construire demeure toujours un exercice très difficile sur le plan de l'acceptabilité sociale, et celles et ceux qui rêvent d'habiter notre commune aujourd'hui sont parfois les premiers à souhaiter que l'urbanisation s'arrête sitôt leur rêve abouti...

Les élu.e.s du groupe "Gières en Transitions"

Date limite d'envoi des tribunes pour Gières Info n° 446 de mai-juin 2023 : **jeudi 20 avril**

Minorité municipale

Gières, une "Terre Agricole" qui ne peut pas répondre aux besoins de ses habitants !

Le GI 441 de juillet/août 2022 titrait en première page « Gières, Terre Agricole » ; parle-t-on du passé ou du présent, sachant que les agriculteurs représentent 0,1 % de la population gièroise et n'ont plus de représentant au CM ?

Bien sûr, il reste une centaine ha de surfaces agricoles à Gières mais avec le régime alimentaire d'aujourd'hui, il faudrait environ 2 500 ha pour nourrir les 7 000 Gièrois ; on est donc loin du compte d'autant plus que plusieurs zones historiquement agricoles, ont été englobées dans des zones urbaines. Avec un taux de couverture alimentaire de 4 %, Gières n'est pas la seule commune dans cette situation ; ce chiffre est identique pour l'ensemble de l'agglomération grenobloise qui a dévoré sa couronne nourricière pour devenir un écosystème sous perfusion avec seulement 3 jours d'autonomie alimentaire. En effet, plus de 95 % de l'alimentation consommée par les habitants de l'agglomération est livrée par des camions énergivores et polluants. Il est donc clair qu'avec le modèle actuel nous sommes condamnés à espérer que les camions pourront encore longtemps passer les péages de Crolles et Saint-Egrève !

Après la désindustrialisation acceptée, voire supportée par les thuriféraires d'une économie de services, de commerces et de finance ; nous voici donc entrés dans la « désagriculturation » avec un agriculteur qui doit nourrir une centaine de personnes, ceux qui ont un jardin comprendront le défi auquel il doit faire face.

Avec la crise climatique et ses impacts sur l'agriculture, (sécheresse, perte de biodiversité...), la guerre en Europe et ses conséquences sur les coûts des matières premières et de l'énergie ; la question de l'autonomie alimentaire est redevenue une préoccupation que beaucoup pensait appartenir au passé. N'est-il pas urgent de s'en préoccuper et de s'interroger sur l'attractivité d'une Métropole qui devient de plus en plus dépendante ?

Les élu·e·s du groupe "Vivre à Gières"

Le respect et le dialogue avant tout !

A la suite de l'article paru le 18/01/2023 dans le DL, nous avons été très surpris des réponses de M. le Maire au collectif citoyen *« Sauvons la maison Besserve »*. Nous ne souhaitons pas discuter des aspects juridiques du projet de la rue de la Gare, mais nous regrettons que la majorité municipale n'ait pas amorcée un dialogue et une concertation avec ce collectif. Un collectif qui par ailleurs, avait manifesté à deux reprises avec un peu plus de 200 habitants et que M. le Maire n'avait pas daigné recevoir. Le fait qu'il utilise dans cet article plusieurs termes négatifs *: « sentiment de manipulation de la vérité », « un procédé de bas niveau »* ou bien encore *« une affaire d'argent »*, est révélateur de son mépris à l'égard d'un collectif de citoyens qui défendent une qualité de vie souhaitée à Gières. De toute évidence, cette majorité municipale n'est plus à l'écoute des Giérois, contrairement aux bonnes intentions manifestées antérieurement. Rappelons qu'en 2020, lors du premier conseil municipal de son mandat, M. le Maire annonçait *« qu'il serait le Maire de toutes les giéroises et de tous les giérois »*. Les termes utilisés dans cet article du DL, sont-ils le reflet d'un Maire qui gère la commune au bénéfice de tous ses habitants ? Aurait-il renoncé aux principes fondamentaux de notre pays ? N'oublions pas que dans l'esprit des lumières dont nous héritons, le respect et la tolérance sont de règle. Dans notre démocratie, au quotidien, c'est la volonté de rechercher le consensus qui gouverne la politique et non pas le contraire. Prendre des décisions unilatérales est une gouvernance locale qui va à contre-courant de ces principes. Le respect se doit envers tous les citoyens et tous les élus, quelques soient leurs sensibilités, dès lors qu'elles sont manifestées démocratiquement.

C'est ainsi que se construit une ville apaisée.

gieresavenir@gmail.com

Les élus du groupe "Gières Avenir"
Sylvain Stamboulian et Daniel Finazzo

jeunesse

FESTIVAL "VIVONS ENSEMBLE AVEC NOS DIFFÉRENCES"

« Prends ta valise ! Invitation au voyage »

La 16ème édition du Festival "Vivons ensemble avec nos différences", organisé par un collectif de structures giéroises et coordonné par Gières Jeunesse avec l'appui des services de la ville, se tiendra du **lundi 13 au vendredi 17 mars**, sur le thème ***« Prends ta valise ! Invitation au voyage »***, un sujet qui se prête à tous les imaginaires !

Cette manifestation programmée dans différents lieux de la commune (structures municipales, écoles...), proposera une édition qui voyagera dans la ville pendant la semaine avec des animations pour toutes et tous (voir le programme ci-dessous). Lors de la soirée d'ouverture, vous découvrirez la "valise itinérante" qui sera remplie au fil des rendez-vous, puis qui sera ouverte lors de la soirée de clôture, révélant tous les trésors collectés pendant la semaine !

Programme du 13 au 17 mars 2023

PRENDS TA VALISE ! Invitation au voyage

OÙ RETROUVER LA CARAVANE ITINÉRANTE ?

À la rencontre de la caravane itinérante pour découvrir les récits de voyage que les petits racontent à leurs parents !

LUNDI à l'école René-Cassin, MARDI au Clos d'Espiès,
JEUDI à l'école Georges-Argoud-Puy et VENDREDI SOIR au Laussy

Lundi 13

18h30/20h

SOIRÉE D'OUVERTURE

RDV au Laussy / Ouvert à tous

Présentation de la semaine, découverte de la valise itinérante et spectacle théâtro-musical. À l'issue de la soirée, buvette au profit du projet «Espagne» de Gières jeunesse et buffet.

Mardi 14

à partir de 12h45

QUIZ MUSICAL

RDV à la Salle des Mariages / Sans inscription

Musique et bonne humeur au programme ! Ouvert à tous.

19h/21h30

CINÉ-DÉBAT

RDV au Laussy / Billetterie du Laussy / Ouvert à tous

projection du film ***Vivre à la Bonheur***, débat mené par l'association **Cultures du Cœur**.

Mercredi 15

13h30/14h30

CHALLENGE INTERGÉNÉRATIONNEL

RDV à la Bibliothèque / Pour les enfants de 6 à 8 ans

Viens jouer à la bib' avec un adulte : ta maman, ton papa, ta mamie, ton papy ou ton oncle !
Au programme : jeux, dessins, puzzle...

METS ET JEUX D'ICI & D'AILLEURS

RDV dans les structures / pour les enfants inscrits

Au Clos d'Espiès : échange de savoirs-faire entre enfants et adultes pour réaliser jeux et plats du monde.
Les parents sont les bienvenus en fin de journée pour jouer avec leurs enfants et déguster les mets préparés.

LE VOYAGE IDÉAL

À Gières jeunesse : les adolescent·e·s iront à la rencontre des ancien·ne·s de la **résidence autonomie Roger-Meffreys** afin de réaliser une vidéo et une exposition autour de souvenirs de voyages.

Jeudi 16

16h/18h

«ON DÉCOLLE»

RDV Place de la République / Ouvert à tous

Animations pour tous, à la sortie des écoles, par **l'Oiseau Bleu**.

Vendredi 17

à partir de 20h

SOIRÉE DE CLÔTURE

RDV au Laussy / Ouvert à tous

Venez participer à une soirée d'évasion et de surprises, en échange de 2 denrées au profit de la Banque Alimentaire de l'Isère. Ouverture de la valise itinérante avec la troupe d'improvisation **les Imprévus** et les **jeunes de l'école de musique**.

■ ***Les 3 escales des p'tits marmots*** — Ouvert à tous les enfants de 0 à 6 ans avec leurs parents, sans inscription : lundi de 8h45 à 11h15 à la Salle Suzanne-Noël (Japin), mardi de 8h45 à 11h15 à la Maison de la petite enfance et jeudi de 8h45 à 11h15 à l'espace Marie-Reynoard (éco-quartier).

■ ***Le voyage sensoriel*** — Des jeux et activités autour des cinq sens proposés aux élèves des écoles maternelles et au touts-petits, avec les enseignants et les professionnels de la petite enfance : lundi, mardi et jeudi à la salle des fêtes.

■ ***Rencontres en ballon*** — Les enfants du périscolaire et les anciens se retrouveront tous les jours à l'heure du déjeuner pour réaliser des montgolfières et une carte du monde à la résidence-autonomie Roger-Meffreys.

Informations : Gières Jeunesse, esplanade du 8-Mai-1945
tél : 04 76 89 49 12, contact.gieres-jeunesse@gieres.fr

Zone à Faibles émissions (ZFE)

1 729 contributions pour la concertation volontaire

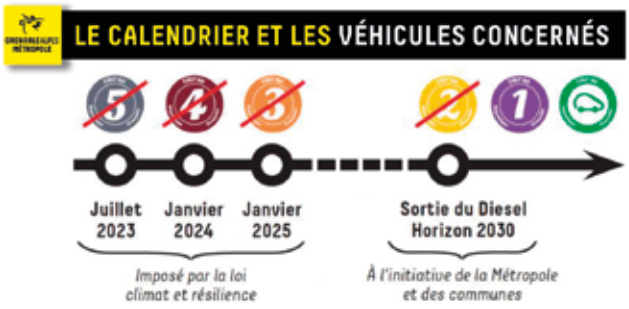

Chaque année dans l'agglomération, 135 personnes décèdent prématurément de maladies liées aux émissions de dioxyde d'azote, majoritairement produit par le trafic routier. Une ZFE "véhicules utilitaires", opérationnelle depuis 2019 dans 13 communes du cœur de l'agglomération, dont Gières, à déjà participé à la baisse de 25 % de cette pollution ; elle sera renforcée d'une ZFE "tous véhicules" à compter du 1er juillet 2023, dans 4 mois.

Bien consciente des équilibres à trouver entre efficacité du combat pour la qualité de l'air, prise en compte des publics les plus modestes et accès des habitants des territoires voisins aux 13 communes concernées, la métropole a organisé une concertation volontaire à l'automne dernier. Ses résultats ont été rendus publics fin janvier.

Au total, 1 729 contributions ont été enregistrées sur les 10 semaines d'enquête, venant pour deux-tiers d'entre elles des habitants des communes concernées. Parmi les 646 contributeurs (dont 21 Giérois), la plupart (83%) ne se déclare *« pas prête »* à la ZFE, dont une partie n'a *« aucune idée »* de comment s'y adapter (35%) ou envisage même de se mettre hors-la-loi (41%). Leurs arguments ? Injustice sociale et/ou territoriale, calendrier trop serré, interrogations sur les contrôles... Paradoxalement, les "réfractaires" à la ZFE doutent de sa pertinence alors qu'ils sont par ailleurs convaincus de la nécessité de lutter contre la pollution de l'air causée par les véhicules thermiques.

Origine géographique

Dans sa concertation, la Métro avait anticipé quelques "adaptations" à la ZFE, auxquelles ont largement souscrits les contributeurs. Ainsi, trois-quart d'entre eux sont favorables à une ZFE non-permanente et près de neuf sur dix à des dérogations, pour des raisons aussi diverses que légitimes (véhicule léger et/ou peu polluant, motif médical, PMR, zone non desservie par les transports en commun, covoiturage...). Dans le même esprit, les exemptions envisagées pour certaines voiries (voies rapides ou d'accès aux massifs, aux gares, aux parkings-relais, aux hôpitaux...) sont diversement appréciées, avec là encore des arguments pour ou contre tout à fait entendables.

Une ZFE permanente ou non ?

Les dérogations

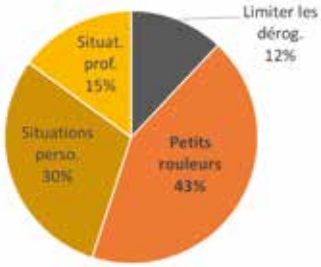

En matière d'accompagnement, deux tiers des contributeurs aimeraient pouvoir s'appuyer sur des solutions de mobilités qui leur permettraient d'être moins dépendants de leur voiture (maillage et fréquence des transports en commun, intermodalité, sécurité des piétons et cycles...) et un quart militent pour un accompagnement financier, qu'il s'agisse d'une aide au renouvellement ou au report modal. De ce dernier point de vue, la Métro et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (Smmag) proposent déjà un accompagnement personnalisé (https://grenoblealpesmetropole.fr), qui sera complété par l'État.

Par ailleurs, sept contributeurs sur dix proposent que les deux-roues motorisés soient soumis aux mêmes règles, notamment pour des raisons d'équité. Enfin, neuf intercommunalités proches de la Métro ont été invités à donner leur avis, d'où ressortent quelques autres pistes de dérogations, notamment en cas de grève ou de perturbation dans les transports en commun ; en revanche, au titre de l'exemplarité, ils n'en veulent pas pour leurs propres véhicules de service.

Pendant l'enquête publique réglementaire qui sera organisée dans les deux mois par les services de l'État, il appartiendra à la Métro d'assimiler toutes ces données pour instaurer une ZFE qui fasse consensus, avant de prendre un arrêté qui officialisera son entrée en vigueur au 1er juillet.

M covoit' Lignes+

Le Smmag ajoute 50 € à la prime de l'État

En 2023, ceux qui partageront leurs trajets du quotidien recevront la "prime covoiturage" de 100 € annoncée en décembre par le Gouvernement. Pour les adhérents, ou futurs adhérents, de "M covoit' Lignes+" de la Métro et du Smmag, la prime sera même de 150 € puisque la plate-forme l'augmentera de 50 € supplémentaires, sous réserve de parcourir au moins 10 trajets en covoiturage sur une période de 3 mois. **https://mcovoitlignesplus.zendesk.com**

1

12/01

Le Groupement des Possibles, qui regroupe depuis 4 ans les Foyers de l'Oiseau Bleu, le Relais Ozanam, Cycles&Go et Culture du Cœur 38, organisait une journée institutionelle au Laussy. Tourné vers l'accompagnement d'un public précaire vers l'hébergement et l'accès au logement, l'emploi et la culture, le collectif est encore en construction et a besoin de fédérer ses 180 salariés.

1

2

17/01

Quand deux vampires blasés — c'est long, l'immortalité — s'efforcent de tromper leur ennui et interprètent une sinistre galerie de leurs semblables (loup-garous, fantômes et autres spectres), ça donne *Aaaaaah ! Les Monstres parlent aux Monstres !* du bien nommé Théâtre du Palpitant. Une autre façon, également, d'évoquer l'être humain et tous ses travers...

2 **Les Mardis du Laussy**
Photo P-J. Daganaud

3

21/01

Les matinées petite enfance ont battu des records pour cette année 2023. La dernière a été un vrai succès, les scores de fréquentation ont été battus ; 148 parents et enfants ont participé aux animations sur le thème de la nature et de l'hiver, à l'intérieur et à l'extérieur de la salle des fêtes. Ici, Thomas, agent au service des espaces verts en partance pour la commune de la Bourboule, avec son fils et son épouse. Avec ses collègues du service technique, il a bien aidé les équipes de la Maison de la petite enfance, de l'Oiseau Bleu et des Lithops pour la préparation de cette matinée, merci à eux.

4

21/01

Les conteuses de l'association Cric Crac Croque ont investi la bibliothèque dans le cadre des Nuits de la Lecture, même si cette séance s'est déroulée en fin de matinée, jeune public oblige. Cette année, enfants et parents ont tremblé, avec des histoires qui font peur.

3

5

24/01

Avec *Ça suffit Main'ant !*, la Comédie du Dauphiné et l'inénarable Serge Papagalli ont offert un dernier tour de piste à la famille Maudru, cette improbable lignée de paysans dauphinois en lutte perpétuelle contre le progrès technologique, malgré les tentatives désespérées du fils de la famille, un peu plus au fait des subtilités du « *tactile* ». Rires et produits du terroir étaient bien sûr toujours de la partie, pour le plus grand bonheur des spectateurs.

5 **Les Mardis du Laussy**
Photo D. Cavalier, FogArt

4

6

25/01

Après trois années d'interruption liée au contexte sanitaire, les assistantes maternelles et les enfants de l'accueil familial ont enfin pu retrouver le chemin de la résidence autonomie Roger-Meffreys pour partager un moment d'échanges et de convivialité avec les résidents. Au programme de ces retrouvailles : des jeux, des histoires et des chansons. Vivement la prochaine !

L'ÉVÉNEMENT

27/01

Après une première tentative en 2022, vite réfrénée par la crise de la covid, la première version des vœux ouverts aux habitants a pu avoir lieu cette année, avec des Giérois qui ont envahi les travées du Laussy. Quelques personnalités extérieures (entre autres David Queiros, maire de St-Martin-d'Hères et sa première adjointe Michelle Veyret, également vice-présidente de la Métro, et Éric Piolle, maire de Grenoble) les ont rejoint pour écouter le discours du maire, entouré de membres du conseil municipal, de deux représentants du conseil municipal d'enfants et du comité de direction de la ville.

Après un petit quizz qui a testé, plutôt avec succès, la connaissance que les Giérois, nouveaux et anciens, ont de leur ville, le Trio de Kinkin a pris la suite. Cette formation des Barbarins Fourchus revisite façon musette les plus grands succès de la chanson française, jusqu'aux plus énervés comme en a témoigné en rappel la reprise d'Antisocial ***de Trust, morceau de circonstance en ces temps de contestation sociale. La soirée s'est conclue autour de mignardises vites englouties et de délicieux vin et jus de pomme chauds, respectivement préparés par le comité du personnel de la ville et L'Incongrue.***

7

8

29/01

Organisé par Gières-Vignate et les Blues Ailleurs, ce gala de magie proposait une belle affiche avec David Coven, Luc Parson et la "magie des pirates" proposée par les jeunes Liloo et Krisftof. Le bénéfice de l'après-midi a été entièrement reversé à l'association Santé et Developpement, qui apporte un soutien aux associations humanitaires et aux victimes de catastrophes. On voit ici *(de droite à gauche)* Luc Parson et Jo Maldera, président de Gières-Vignate, remettre un chèque de 2 500 € aux Dr Maurice Collin, vice-président, et Joël Bessière, président de Santé et Développement.

9

2/02

À 31 ans, Lucie Ronfaut se présente, selon ses propres mots, comme *« ex-ado geek »*. Cette autrice et journaliste, qui a depuis fait du numérique son métier, est donc l'interlocutrice privilégiée pour prévenir les élèves du collège Le Chamandier de la bonne "conduite" sur Internet et les réseaux sociaux, en multipliant les analogies avec le Code de la route ; *« c'est comme être dans la rue, sauf que les rues ne sont pas publiques, elle appartiennent aux GAFAM »*. Une autre rencontre-dédicace était programmée le soir à la bibliothèque.

Fog'Art s'expose ...

... et chaque photographe a mobilisé son imagination, son œil «24x36» et son savoir faire.

«*Le thème VER, vert, vers, verre... nous a particulièrement inspiré pour ce printemps 2023 !*

*Venez **vers** nous, boire un **verre** à l'occasion du **ver**nissage le vendredi 10 mars 2023 à 19 h*»

Fog'Art, l'atelier photo

https://www.fogart.fr/

La présidente Évelyne Sibille

Pour un tiers-lieu à Gieres

Les 1001 facettes de L'Incongrue

D'abord, un très grand merci pour ce super moment vécu ensemble à la rentrée de janvier, le Musico-Soupe ! Épluchage collectif, sourires, découverte et partage de jeux, dégustation de soupe et de boissons locales, joie partagée et super groupe de musique qui nous a entraîné dans une folle énergie bien appréciée en ce froid hiver. Merci à tous et aux musiciens qui se sont ajoutés pour nous faire danser follement.

Et bientôt un nouvel évènement : réservez votre 28 avril, on vous invite à vivre L'Incongrue, dans tous ses états :

- De 16h30 à 18h45 — Des ateliers variés, animés par des membres actif·ve·s, tourné·e·s vers le faire ensemble, le partage de savoirs, le zéro déchet...
- De 18h45 à 19h15 — Un espace projet, où vous pourrez découvrir l'histoire de L'Incongrue, les gens qui la font vivre, ses activités, ses valeurs et sa raison d'être... Et pourquoi pas contribuer à tout cela si ça vous dit.
- De 19h15 à 20h30 — Des moments de rencontre à travers les ateliers précités, mais aussi de temps forts ponctuant l'événement, en particulier le pique-nique partagé.
- À 20h30 — Un spectacle que nous sommes très heureux de vous faire découvrir et partager : *Le Souffle d'Etty*, qui met en vie et en lumière le témoignage d'Etty Hillesum. À L'Incongrue, nous pensons qu'il rejoint notre raison d'être, car il nous invite à creuser notre relation à nous-mêmes, aux autres, au monde commun. C'est ce que nous souhaitons essayer de vivre à L'Incongrue : des rencontres déplaçantes qui nous permettent de construire un monde commun harmonieux, au delà de nos préjugés, nos différences, nos ressemblances... (Plein tarif, 10 € ; tarif de soutien, 15 € ; tarif réduit (- 18 ans), 8 € ; réservation directement sur https://bit.ly/EttyàGieres28avril2023, ou au local de l'Incongrue (28 Grand'rue) ou 1h avant le spectacle, dans la limite des places disponibles).

Les boissons de L'Incongrue, toutes bio et locales, seront en vente. L'accès aux ateliers et au temps de rencontre est libre.

www.lincongrue.fr, **07 66 17 63 83**

Pour le bureau, Christoven de Almeida

Judo-club

7ème dan pour Paul Delormas,

Paul Delormas vient d'être reçu à l'examen du 7ème dan de judo. Le club de Gières est très fier de compter en son sein ce judoka haut gradé, et il y a de quoi : des 7èmes dan, on en compte moins de 200 en France !

Pour Paul, ce grade si exceptionnel, c'est la récompense d'une vie entière d'engagement et d'investissement dans le judo. Il commence le judo en Côte-d'Ivoire, où il est né, et devient champion national senior à 17 ans. Arrivé à Grenoble en 1974, il se consacre à l'enseignement et au développement du judo dans plusieurs clubs de Grenoble et de l'agglomération, tout en continuant la compétition de haut niveau. Dans les années quatre-vingt, Paul devient professeur au club de Gières, où il est toujours licencié.

Depuis une dizaine d'années, tout en conservant un rôle actif au club en tant qu'enseignant et "conseiller de luxe", il s'investit dans le judo de haut niveau africain, notamment en Côte d'Ivoire, où il deviendra entraîneur national et qualifiera des athlètes pour les Jeux Olympiques de Londres 2012, de Rio 2016 et de Tokyo 2020.

Aujourd'hui coach officiel de la Fédération Internationale de Judo, il parcourt le monde et les différentes compétitions internationales, où il a coaché plus d'une soixantaine de judokas africains issus de 26 pays différents. En parallèle de ses interventions pour le haut-niveau, Paul travaille au développement du judo africain, notamment par le biais de la formation, l'éducation et l'organisation matérielle et institutionnelle.

Souvent aux quatre coins du monde, Paul a toujours un paquet de projets en tête, mais à chaque retour dans la région, il est bien présent sur le tapis à la Plaine des sports, où il continue de s'investir et de prodiguer ses conseils toujours avec la même passion.

Pour le bureau, Xavier Moulin

US Gieres Football

Belle dynamique et événements à venir

À mi saison, l'US Gières comptait près de 400 licenciés dont plus de 160 enfants sur le football d'animation (de 5 à 10 ans). Cette dynamique inédite dans l'histoire du club vient notamment concrétiser le travail de tous les acteurs du club (bénévoles, dirigeants, éducateurs et salariés) qui portent ensemble un projet éducatif et sportif basé notamment sur la formation des jeunes.

La vie du club repose également sur de nombreuses manifestations sportives et extra sportives qui sont organisées tout au long de l'année. La prochaine en date sera notre traditionnel loto qui aura lieu le vendredi 10 mars 2023 au Laussy. Ouverture des portes à 18h, début des parties à 19h30, 4 € le carton ou 10 € les 3 cartons. Les réservations ne sont pas possibles et le nombre de places est limité.

Le club aura également le plaisir d'accueillir au stade Paul-Bourgeat, le matin du dimanche 12 mars, des rencontres féminines inter-clubs organisées par le District de Football de l'Isère, dans le cadre de la Journée de la Femme. L'engagement pour le développement du football féminin à l'échelle locale est aussi un marqueur fort du projet du club.

Enfin, la 2ème édition du challenge Paulette-Dumont (bénévole durant de nombreuses années et épouse de Robert Dumont, président d'honneur), rassemblant plus de 250 enfants de 8 et 9 ans, se tiendra le samedi 18 avril au stade Paul-Bourgeat.

Infos et renseignements : www.usgieres.fr, 504338@laurafoot.org

Le président, Nicolas Maron

Les mercredis dans la grange

"Fêtons Renaud", samedi 18 et dimanche 19 mars à la salle des fêtes

■ ***Samedi 18 Mars, à 17h30 : Fais ton Renaud, scène ouverte***

Venez chanter une ou plusieurs chanson(s) de Renaud ; vous pourrez soit vous accompagner vous-même, soit demander au musicien présent sur place en lui fournissant partition ou grille. Il suffit de s'inscrire auprès d'Alain Roea (a.roea@yahoo.fr, **06 86 62 42 36**) en précisant le(s) titre(s) de la (des) chanson(s). Vous recevrez une confirmation et un ordre de passage.

■ ***Samedi 18 mars, à 20h30 : Trio Mistral Gagnant***

Un hommage au loubard au cœur tendre avec le tribute Mistral Gagnant, du nom de cette balade authentique dans l'œuvre de Renaud ; un spectacle tendre, hargneux, ludique, nostalgique, parsemé d'humour... Tarif : 12 € en pré-vente, 15 € sur place, préservation à jclefort2610@gmail.com, **07 86 03 87 68**, règlement sur Hello Asso : https://www.helloasso.com/associations/les-mercredistes/evenements/concert-tribute-mistral-gagnant

Restauration rapide et boissons proposées à partir de 19h30

■ ***Dimanche 19 mars, chorale éphémère***

Journée en polyphonie autour de chansons de Renaud ! Venez participer à un atelier d'une journée

Animé par Nila Djadavjee et Jérôme Dizin ; vous répéterez 3 chansons de Renaud à 3 ou 4 voix : *En Cloque*, *Balade Nord Irlandaise*, *C'est Quand Qu'on Va Où*. Accueil à 9h, repas tiré du sac à 12h30, aubade à 17h (vous pouvez inviter votre famille ou vos amis).

Tarif : 25 €, dont 10 € de cotisation aux Mercredistes. Inscription auprès de Martine Tilloy (tilmar0110@gmail.com, **07 50 60 70 06**, règlement via Hello Asso : https://www.helloasso.com/associations/les-mercredistes/evenements/journee-choriste-renaud).

Pour le bureau, Jean-Christian Lefort

Bien vivre a la roseraie

Après deux années où nous n'avons pas pu nous réunir, les anciens et nouveaux habitants du quartier ont eu l'occasion de se souhaiter les vœux le 6 janvier dernier lors de notre rencontre autour de la galette des rois, en présence de Jean Pavan, maire-adjoint à la tranquillité publique et à la vie des quartiers.

Dans cet élan, nous souhaitons reprendre quelques activités, notamment un troc vert courant mai et un temps autour de la fête de la musique en juin. Nous participons également à la mise en place des boîtes à livres dans la commune.

Nous restons à votre écoute pour toute question concernant le quartier. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire tout simplement connaissance ou participer aux projets. Pour nous joindre : bienvivrealaroseraie@gmail.com, **06 21 98 20 79**.

Pour le bureau, Rachel, Laurence et Jean-Jacques

Cyclo-club

Samedi 15 avril, la bourse aux vélos

Le club cyclotouriste renouvelle sa bourse aux vélos et matériel cycliste (vêtements, accessoires...), le samedi 15 avril à la salle des fêtes. Tous les modèles de vélo d'occasion sont acceptés (loisir, compétition, VTT, enfants...) et la demande est très forte en matière de vélo d'enfants et de vélo de ville pour adulte.

Les dépôts se feront le matin à partir de 9h (pièce d'identité obligatoire), et la vente se déroule l'après-midi à partir de 13h. Les invendus devront être repris entre 17h et 18h. Le matériel déposé doit être propre, en bon état et étiqueté (taille, pointure...) et les équipements relatifs à la sécurité doivent être en parfait état de fonctionnement. Les casques ne sont pas acceptés.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tout matériel ne répondant pas à ces critères (règlement complet de la bourse sur www.ccgieres.fr).

Pour le bureau, Martine Maurin

AS le Chamandier

Beaux résultats en cross-country

Le 20 octobre, la quasi-totalité des 600 élèves du collège le Chamandier ont participé, par niveaux de classes à la 12ème édition du cross Irène-Bouchet à la plaine des sports. L'ensemble de la communauté éducative a répondu présent pour que ce moment sportif et festif soit une réussite. Des parents ont porté main forte à l'ensemble des enseignants et des personnels du collège présents. Ils sont également nombreux à avoir préparé des gâteaux qui ont fait le bonheur des jeunes sportifs.

Suite à leur performance, 90 élèves ont été invités, le 23 novembre, au cross départemental du parc Paul-Mistral, organisé par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Ils y ont affronté les meilleurs athlètes des différents collèges de l'Isère et ont porté haut les couleurs du collège le Chamandier en qualifiant 34 coureurs pour le cross académique. C'est ainsi que le collège a été représenté à Valence le 7 décembre en benjamin, minime et en sport partagé (équipes de 4 élèves des deux sexes dont 2 jeunes porteurs de handicap). Dans chacune de ces catégories, les Giérois ont décroché un podium : une 3ème place pour les benjamins et pour les minimes et la première place pour l'équipe de sport partagé.

L'équipe minime mixte a poursuivi l'aventure au championnat de France à Dijon le 27 et 28 janvier. Composée de 3 filles (Zélie Pic, Gabrielle Poitevin et Manon Kowalkowski) et de 3 garçons (Jules Vidaud, Erwan Schelcher et Titouan Perret), elle termine à une belle 11ème place sur 51 équipes inscrites.

Pour l'AS, Laurence Fedele

Kick boxing

Deux champions à Gières

Depuis l'année dernière, l'activité de la section a repris doucement, surtout en compétition (50% en moins), mais cette saison renoue avec le succès d'avant-covid ; nous nous sommes rendus début janvier à une compétition avec plus de 800 boxeurs !

Pour cette saison 2022-2023, la section a déjà obtenu deux beaux résultats ; Malik Oral est vice-champion Auvergne-Rhône-Alpes cadet moins de 74 kg en combat ring (KO autorisé) et Alexandre In est lui aussi vice champion régional poussin moins de 23 kg en combat tatami (sans KO). Tous deux sont qualifiés pour les Championnats de France. Ce sont de très bons résultats quand on sait que ça fait seulement 3 ans que la section enfant est ouverte, et qu'on ne s'y est mis sérieusement qu'à partir de l'année dernière. Je suis fier de chaque compétiteur.

Pour la section, Aduong In

Don du sang

Prochaine collecte : lundi 17 avril

La prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 17 avril, de 16h à 19h30, à la salle des fêtes.

Chaque jour, nous avons besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer... Les situations sont aussi variées que régulières. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable. Vous êtes irremplaçables !

Pour plus d'informations rendez vous sur https://dondesang.efs.sante.fr/. Merci à tous les donneurs qui se mobilisent.

Pour l'amicale, Marie Michel

Les articles à faire paraître dans le Gières info n°446, à paraître le vendredi 28 avril, doivent parvenir à jean-yves.colin@gieres.fr **jusqu'au lundi 10 avril**.

Conception paysagère
- Etude, Plan, Conseil
Aménagement extérieur
- Conception ouvrage bois
- Pavage, dallage, clôture
Entretien d'espaces verts
Abattage et élagage
Réduction d'impôts 50 %
NOUVEAUTÉ 2022
Votre piscine Waterair clé en main avec BG Paysage
BG Paysage
waterair
25 ans d'expérience à votre service
BG PAYSAGE
Montée de la Vigne MURIANETTE
Tél. 04 76 77 01 31
Email : bg-paysage@wanadoo.fr
www.bg-paysage.com

PlomB'Art
Julien Botilde
plomberie
sanitaire
chauffage
climatisation
Service rapide
et devis gratuit
Réfection et Création
de salles de bains
Remplacement rapide
de chauffe-eau
29, rue Paul Forest - 38420 Domène
07 50 43 94 43
bjplomberie@outlook.fr

MERCEDES-EQ
GAMME 100% ÉLECTRIQUE
ÉTOILE 38
GIÈRES
LE FONTANIL

MACHOT
BOIS
Le spécialiste du bois
intérieur et extérieur
Parquet - Menuiseries - Panneaux
Aménagement extérieur
Bardage et Lambris - Bois brut et raboté
SAINT-MARTIN-D'HÈRES Tél. 04 76 24 27 44
www.machot-bois.com

GARAGE
DU SONNANT
Réparateur agréé CITROËN
Vente véhicules neufs et occasions
Réparations toutes marques
Carrosserie
Contrôle technique
Contre visite gratuite
PRÊT VÉHICULE
CITROËN
52, rue de la Libération
38610 Gières
Tél. 04 76 89 48 76
garagedusonnant@wanadoo.fr
www.garagedusonnant.fr

BESOIN D'UNE AIDE À
DOMICILE ?
Cassiopée
L'association d'aide à domicile
depuis 24 ans
Présence
assurée 7j/7
24h/24
365 jours par an
Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts selon
la loi de Finances et décrets en vigueur.
Règlement par CESU préfinancés accepté.
CASSIOPÉE AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE
8, avenue Pierre-de-Coubertin 38170 Seyssinet-Pariset
www.cassiopee.asso.fr
04 76 70 08 08

Grenoble Alpes Métropole
LA MÉTROPOLE
DU VÉLO
Plus de 450 km
de pistes cyclables
grenoblealpesmetropole.fr/velo

PUBLI Z
COMMUNICATION
Communication
Edition
Regie publicitaire
PUBLI Z
COMMUNICATION
8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76

www.cordonnerie-milan.fr
CORDONNERIE
M'ilan
MULTISERVICES
CORDONNERIE
RÉPARATION - ACCESSOIRES
ENTRETIEN - MAROQUINERIE
MULTISERVICES
REPRODUCTION DE CLÉS TOUS TYPES
TÉLÉCOMMANDE ÉLECTRONIQUE
IMPRIMERIE - GRAVURE
PLAQUES - TAMPONS
PLAQUES D'IMMATRICULATION
09 82 36 09 36 • 06 61 07 34 59
22, place de la République • 38610 Gières

agenda

MARS 2023

mercredi 1er — de 8h30 à 10h
Marché : **permanence des élus** sans rendez-vous

mercredi 1er — 18h
Bibliothèque : **cercle de lecture**

mercredi 1er — de 18h30 à 20h
Salle des mariages : groupe de travail **Mobil'Idées**

samedi 4 — 9h30
Bibliothèque : les **histoires des p'tits bouts**

mardi 7 — 19h30
Laussy : **concert amplifié** de l'école de musique

mercredi 8 — de 16h30 à 17h30
Espace Marie-Reynoard : **permanence CLCV**

mercredi 8 — de 18h15 à 20h15
Bibliothèque : les **Conversations carbone**

jeudi 9 — de 14h à 16h
Espace Marie-Reynoard : **atelier fabrication de produits ménagers**

jeudi 9 — 19h
Bibliothèque : **rencontre** avec l'écrivaine Isabelle de Courtivron

jeudi 9 — 19h
Salle des mariages : séance publique du **conseil municipal**

du jeudi 9 au dimanche 19 — de 15h à 19h
Grange Michal : **exposition de photos** avec Fog'Art

vendredi 10 — 17h
Bibliothèque : **club de lecture ados**

vendredi 10 — 18h
Local de l'Incongrue : **atelier réparation**

vendredi 10 — 18h
Laussy : **loto** de l'US Gières football

samedi 11 — de 10h à 12h
Visite de quartier, secteur mairie et Jean-Jaurès

samedi 11 — de 10h à 18h30
Salle des fêtes : le "**Bonheur au Quotidien**", avec les Entrepreneuses de Gières

dimanche 12
Stade Paul-Bourgeat : rencontres interclub de **football féminin**

du lundi 13 au vendredi 17
Festival "**Vivons ensemble avec nos différences**"

mardi 14 — 18h
Local de l'Incongrue : **soirée coinche**

mardi 14 — 20h30
Les Mardis du Laussy, **cinéma-échange** dans le cadre du Festival "Vivons ensemble avec nos différences"

samedi 18 et dimanche 19
Salle des fêtes : "Fêtons Renaud" avec les **Mercredis dans la Grange**

mardi 21 — de 10h à 12h
Espace Olympe-de-Gouges : **atelier fabrication de produits cosmétiques**

mardi 21 — de 14h à 15h30
Salle du Platane : **café des aidants**, "prendre soin de soi dans la relation d'aide"

mardi 21 — 18h
Local de l'Incongrue : **soirée jeux**

mardi 21 — 19h
Salle des mariages : **réunion publique** "les finances de la ville pour 2023"

mardi 21 — 20h30
Les Mardis du Laussy : **stand-up**, ***un Spectacle de type magie***

mercredi 22 — de 18h15 à 20h15
Bibliothèque : les **Conversations carbone**

vendredi 24 — 17h
Bibliothèque : **club de lecture ados**

samedi 25— de 14h à 18h
Parc Charly-Guibbaud "**Bouge ton printemps**"

vendredi 31 — 18h
Local de l'Incongrue : **atelier réparation**

AVRIL 2023

dimanche 2 — de 9h à 12h
Parc Charly-Guibbaud : **chasse aux œufs**, avec le Sou des Ecoles

dimanche 2 — 11h
Laussy : **création jeune public**, ***Sous le manteau***

mardi 4 — 18h
Local de l'Incongrue : **soirée coinche**

mercredi 5 — de 8h30 à 10h
Marché : **permanence des élus** sans rendez-vous

mercredi 5 — de 18h15 à 20h15
Bibliothèque : les **Conversations carbone**

vendredi 7 — de 15h30 à 20h
Place de la République : **marché**

vendredi 7 — 17h
Bibliothèque : **club de lecture ados**

samedi 8 — 9h30
Bibliothèque : les **histoires des p'tits bouts**

samedi 8
Stade Paul-Bourgeat : 2ème **Challenge Paulette-Dumont**

mercredi 12 — de 16h30 à 17h30
Espace Marie-Reynoard : **permanence CLCV**

mercredi 12 — 18h
Bibliothèque : **cercle de lecture**

samedi 15
Salle des fêtes : **bourse aux vélos** du Cyclo-club

lundi 17 — de 16h à 19h30
Salle des fêtes : **collecte de sang**

mardi 18 — de 14h à 15h30
Salle du Platane : **café des aidants**, "la maladie change mon proche"

lundi 24 — de 18h30 à 20h
Salle des mariages : groupe de travail **Mobil'Idées**

mardi 25 — de 10h à 12h
Espace Olympe-de-Gouges : **atelier cuisine anti-gaspi**

mardi 25 — 18h
Local de l'Incongrue : **soirée jeux**

mardi 25 — 20h30
Les Mardis du Laussy : **théâtre**, ***Les Demoiselles du pont***

mercredi 26 — de 18h15 à 20h15
Bibliothèque : les **Conversations carbone**

vendredi 28 — à partir de 16h30
Laussy : **les 1001 facettes de l'Incongrue**

vendredi 28 — 17h
Bibliothèque : **club de lecture ados**

samedi 29 — 9h30
Bibliothèque : **comptine parent-bébé**

MAI 2023

mardi 2 — 18h
Local de l'Incongrue : **soirée coinche**

mercredi 3 — de 8h30 à 10h
Marché : **permanence des élus** sans rendez-vous

vendredi 5— de 15h30 à 20h
Place de la République : **marché**

mercredi 10 — de 16h30 à 17h30
Espace Marie-Reynoard : **permanence CLCV**

samedi 13 — de 10h à 12h
Visite de quartier au Japin et au Pied-de-Gières

LE rendez-vous !

Réunion publique : les finances de la ville

L'inflation, la hausse du coût de l'énergie, la revalorisation nécessaire du point d'indice des fonctionnaires : autant d'éléments qui fragilisent l'équilibre des finances de la ville de Gières. Elus et services travaillent depuis plusieurs semaines pour trouver des pistes d'économie et de sobriété qui permettront de maintenir l'équilibre budgétaire tout en préservant, au mieux, la qualité du service public proposé aux Giérois. En prélude à l'échéance règlementaire de son vote début avril par le conseil municipal, les Giérois sont conviés à découvrir les leviers envisagés pour le budget 2023.

Mardi 21 mars, à 19h en salle des mariages